



Communiqué de presse

Paris, 23 novembre 2022

Guide commun des meilleures pratiques en matière d'introductions en bourse : une avancée importante en faveur de l'attractivité de la place de Paris

La place financière de Paris se mobilise, dans un contexte général de hausse des taux et de dégradation de la situation macroéconomique, pour être en mesure de répondre à un besoin accru de fonds propres des entreprises dans les années à venir, notamment par le biais d'introductions en bourse. Parmi ces entreprises figurent les nombreuses « licornes » françaises que l'écosystème de la place de Paris et les initiatives des pouvoirs publics français ont contribué à faire émerger. Il est essentiel qu'elles trouvent dans Euronext leur marché de cotation naturel.

Une avancée importante vient d'être conclue avec la signature d'un « Guide commun des meilleures pratiques en matière d'introductions en bourse » par une trentaine d'institutions financières de premier plan - investisseurs institutionnels, sociétés de gestion, banques et conseils financiers - actives sur la place de Paris.

Ce Guide commun constitue un guide de meilleures pratiques. Il a vocation à encourager et à expliquer comment converger vers les meilleures pratiques communes pour contribuer à un flux d'introductions en bourse réussies, cimenter la confiance des investisseurs dans l'après-marché et ainsi renforcer l'attractivité de la place financière de Paris.

Ce Guide commun est innovant à trois titres :

- 1) Il est structuré de façon miroir avec des meilleures pratiques concernant aussi bien les investisseurs institutionnels que les banques et conseils financiers. L'ensemble des parties prenantes, aussi bien françaises qu'internationales, ont souhaité concrétiser une forte implication pour favoriser un écosystème efficient.
- 2) Il a fait l'objet d'une très large concertation de place au sein de plusieurs cercles professionnels. Il a été construit dans un esprit positif et mobilisateur.
- 3) Il est le manifeste d'une volonté commune de préparer le terrain dès que la conjoncture des marchés permettra de faire des opérations bien menées, plus importantes et capables de mobiliser les investisseurs institutionnels et particuliers.

Le 23 novembre 2022, lors du premier Campus de l'initiative Euronext Tech Leaders, M. Jean-Noël Barrot, Ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, a annoncé la signature du Guide commun, en soulignant l'avancée importante que cela constitue et la grande cohésion des acteurs financiers de la place de Paris.

L'initiative « Euronext Tech Leaders » encourage la cotation des sociétés européennes des secteurs de la Tech sur les marchés d'Euronext, en les rassemblant dans un segment européen commun et un indice dédié qui leur apportent visibilité et accès aux investisseurs. L'initiative prévoit également des accompagnements pré et post introductions en bourse. L'initiative se développe à l'échelle européenne mais son succès repose aussi sur des mobilisations nationales. Ce texte publié à l'occasion du premier Campus Euronext Tech Leaders, qui se tenait à Paris, participe à cet élan et l'engagement des parties prenantes pour sa mise en œuvre est critique pour le succès des futures introductions en bourse en France.

Afin de conforter l'attractivité de la place de Paris pour les entreprises cotées, un groupe de travail animé par Philippe Henry et coordonné par Paris Europlace avait remis en juin 2021 un rapport sur l'attractivité de la place de Paris pour les introductions en bourse, avec une liste de recommandations à mettre en œuvre. Ce rapport avait mis en avant le besoin d'accroître la mobilisation le plus en amont possible des investisseurs institutionnels français mais aussi internationaux sur les sujets IPO, de manière à développer la liquidité de la place de Paris et limiter le risque d'exécution. En parallèle, la Caisse des Dépôts et Bpifrance avaient publié un rapport sur l'attractivité de la place de Paris, avec des propositions visant à favoriser la cotation des sociétés Tech, en particulier des licornes françaises. Parmi celles-ci : la structuration de l'écosystème de la Tech Française par le rapprochement des univers du coté et du non coté (proposition qui a eu pour concrétisation le lancement du Club des Investisseurs Cornerstone animé par Bpifrance), le développement d'une offre de financement orientée vers la Tech cotée, ou encore la création d'un segment « Tech Premium » comme le développement d'une offre d'accompagnement ante et post IPO, deux propositions auxquelles fait écho l'initiative « Euronext Tech Leaders ».

Le Guide commun explicite la façon dont cette mobilisation peut être mise en œuvre de façon optimale. Il est d'ailleurs co-signé par la Caisse des Dépôts et Bpifrance, qui jouent un rôle particulièrement éminent dans l'écosystème des fonds propres en France.

Sophie Javary, Vice-Chairman CIB EMEA chez BNP Paribas, a piloté cette initiative pour le compte du groupe de travail IPO de Paris Europlace, en partenariat avec le collège investisseurs d'Europlace présidé par Valérie Baudson, Directrice générale d'Amundi.

Ce Guide commun est signé aujourd'hui par une première série d'acteurs, que d'autres intervenants devraient rejoindre ultérieurement.

M. Jean-Noël Barrot, Ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, déclare :

« Je suis particulièrement heureux de cette initiative de la place de Paris. Elle prépare le terrain pour de nombreuses opérations d'introductions en bourse réussies à l'avenir et souligne la volonté de tous les acteurs de la place d'œuvrer dans le même sens pour que nos sociétés de technologie trouvent leur débouché naturel sur les marchés de capitaux européens, et tout particulièrement Euronext Paris. Ce Guide commun s'inscrit pleinement dans le plan IPOs Tech que je lance aujourd'hui et qui s'appuie sur l'action de l'ensemble des acteurs de l'écosystème. ».

M. Augustin de Romanet, Président de Paris Europlace, déclare :

« Ce Guide commun illustre la détermination des acteurs de la place financière de Paris à favoriser l'accès des entreprises françaises aux marchés de capitaux, et en particulier à la cotation en bourse. C'est un levier essentiel pour le développement de nombreuses entreprises et donc pour notre croissance économique ».

M. Stéphane Boujnah, CEO Euronext, déclare :

« Ce Guide commun présenté à l'occasion de notre premier Campus européen « Euronext Tech Leaders », qui se tient à Paris, s'inscrit dans la stratégie d'Euronext, première place de cotation et plus large bassin de liquidités en Europe, pour soutenir le développement du secteur technologique. Notre

initiative « Euronext Tech Leaders » est un catalyseur qui permet de fédérer toutes les parties prenantes pour assurer le meilleur accès des entreprises aux marchés de capitaux européens ».

Mme Valérie Baudson, Directrice générale d'Amundi et Présidente du Collège Investisseurs de Paris Europlace, déclare :

« Les investisseurs souhaitent concourir au développement des IPO sur la place financière de Paris, ce dont témoigne ce Guide commun de bonnes pratiques pour accompagner les entreprises dans leur processus de cotation. Le Collège investisseurs de Paris Europlace a réalisé un travail important pour aboutir à la conclusion de ce document. »

Mme Sophie Javary, Vice-Chairman CIB EMEA de BNP Paribas et membre du groupe de travail IPO de Paris Europlace, déclare :

« Je suis très heureuse de piloter, pour le compte de Paris Europlace, cette initiative de Guide commun des meilleures pratiques en matière d'IPOs. Ce Guide commun démontre le volontarisme de la place pour conforter son attractivité et nous offre un forum pour notre écosystème ».

Contacts presse :

- Paris Europlace :
Jean-Charles Simon +33 1 70 98 06 30 simon@paris-europlace.com
- Euronext :
Aurélie Cohen +33 1 70 48 24 45 parispressooffice@euronext.com